

Département de l'Eure



Mairie d' Epieds

Canton de Saint-Andre-de-l' Eure

INFORMATION

La Mairie procède actuellement à la rédaction d'arrêtés de péril pour monuments funéraires menaçant ruine.

Sur les plans annexés à cette lettre d'information, figurent en rouge les sépultures qui ont fait l'objet d'un procès-verbal de constatation d'abandon.

Toutes personnes susceptibles de nous donner des informations sur d'éventuels descendants sont priées de se faire connaître dans les deux mois à compter de la date d'affichage.

Nous nous tenons à votre disposition.

Fait à EPIEDS, le 11/09/2023

Le Maire,

Ketty REVE



MAIRIE D'EPIEDS

Place Henri IV – 27730 EPIEDS

Tél. 02 32 26 34 36 - Email : commune-epieds@orange.fr

Horaire de permanence : Lundi de 15h00 à 16h00 – Mardi de 17h00-18h30 - Samedi de 9h30 à 11h00